

N° 90

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

5 avril 2018

PROPOSITION DE LOI

relative à l'élection des conseillers métropolitains.

Le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 276, 381 et 382 (2017-2018).

Article unique

L'article 54 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles est abrogé.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 5 avril 2018.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER